

specif

Lettre n°9
Juin 2003

Elections au CNU
4 septembre au 3 octobre 2003

Association loi 1901, Specif a pour but de favoriser le développement de l'enseignement et de la recherche en informatique, d'assurer une coordination entre les divers centres d'enseignement supérieur et de recherche en informatique, de développer les échanges avec le monde socio-économique, et de créer des liens de solidarité entre ses membres.



Nelly Bensimon et Thérèse Hardin

Sommaire

- . Edito
- . Journée correspondants
- . LMD
- . CNU: listes SPECIF

Edito

par Thérèse Hardin, Présidente de Specif

SPECIF a décidé au cours de ses journées de Toulon de faire une démarche d'écoute de ses correspondants. Cela s'est concrétisé par l'organisation de la journée du 27 mai qui fut un succès, malgré des circonstances difficiles dues aux grèves. Le compte-rendu en est fait dans cette lettre.

Avec le retour des premières évaluations des licences et masters dans le cadre des contrats quadriennaux, le passage au LMD devient plus tangible. Interrogations et inquiétudes demeurent, et même s'accroissent, notamment dans les petites universités. Un point sur le sujet a été fait le 27 mai. Il est relaté dans cette lettre.

Le mois de septembre 2003, avec les élections au CNU, est tout spécialement important pour l'ensemble de notre communauté. SPECIF a décidé de présenter des listes. Elles figurent dans cette lettre accompagnées de la profession de foi des candidats.. Notre premier message est : «**n'oubliez pas de voter**». Le **vote** se fait uniquement **par correspondance** entre le **4 septembre** et le **3 octobre 2003**.

Rappelons que SPECIF apporte des informations sur les institutions, les appels d'offres, la gestion de notre carrière et sur l'évolution de notre métier d'enseignant-chercheur. Elle propose une vision globale de la discipline, tant sur le plan enseignement que sur le plan recherche. Elle anime la communauté et représente tous les enseignants-chercheurs en informatique. Mais n'oublions pas que SPECIF n'est constitué que de ses adhérents, Je vous redis la nécessité d'adhérer et de faire adhérer nos collègues.

Vous pouvez aussi aider plus directement SPECIF en participant au Conseil d'Administration. Nous recueillons dès à présent les candidatures pour les prochaines élections. Elles seront organisées pendant le Congrès SPECIF qui aura lieu les 22 et 23 janvier 2004 à Lille. Il aura pour thème le développement et la valorisation de nos activités de recherche, avec des informations sur les SAIC, les ERT, etc, des groupes de réflexion sur l'animation et la structuration de la recherche académique, et des discussions sur les moyens, le financement et les méthodes d'évaluations de notre activité de recherche. Votre participation active fera le succès de ce congrès.

Journée des correspondants 27 mai

Thérèse Hardin a ouvert la séance en remerciant les participants et en présentant les objectifs de la matinée : échanges et débats sur les rôles des correspondants.

Elle propose d'ouvrir la discussion en posant quelques questions. Quelles sont les attentes des correspondants vis-à-vis de SPECIF ? Quelles sont les difficultés rencontrées par les correspondants ? Quelles sont les attentes des adhérents vis-à-vis des correspondants ? Quelles sont les attentes du CA vis-à-vis des correspondants ? Faut-il développer des actions locales ? Comment ? Quelle peut être la participation des correspondants à des groupes de travail : enseignement, recherche, autres ? Le conseil d'administration constate qu'il y a environ 80 correspondants dont 30 inscrits (ou excusés) aujourd'hui, mais que s'il y a très peu de correspondants aux Assemblées Générales de SPECIF, les journées thématiques (septembre 2002 sur le LMD) sont un succès. Pourquoi ?

Le renouvellement du CA se fait par tiers tous les ans. Il faut aussi remplacer les démissionnaires. Nous comptons sur les correspondants pour présenter des candidatures, y compris la leur. Le CA n'est pas une assemblée de notables, mais un groupe de collègues à l'écoute et au service de notre communauté.

Participation

Sa faiblesse a souvent pour cause la surcharge de travail et parfois des difficultés financières.

Circulation d'informations

Un premier rôle du correspondant est la circulation d'informations. Celles-ci portent sur les sujets nous concernant tous, mais aussi sur les positions adoptées par la majorité de la communauté. Certains aimeraient avoir des informations spécifiques telles que les annonces de CA, les discussions en cours. De fait, les comptes rendus de CA ne sont pas diffusés par mail, mais sont

disponibles sur le site et publiés dans le bulletin. Peut-être serait-il intéressant d'avoir une alerte brève lors de leur affichage, sans toutefois accroître le volume de mails.

Certains correspondants aimeraient avoir un soutien de SPECIF dans les discussions locales sur la place de l'informatique face aux autres disciplines. Cependant le CA ne peut intervenir dans les conflits locaux, mais il doit apporter les éléments de débat et définir des positions de principe. Par exemple, on voit apparaître des offres de formation bi-disciplinaires et des profils de postes associés. Est-il acceptable de recruter un chercheur en physique pour enseigner l'informatique, sous prétexte qu'il s'agit de remplacer un départ en retraite de ce profil ? Le dire au nom de SPECIF permet de le dire avec plus de force. Ces avis de la communauté peuvent aussi être transmis au ministère et à ses experts en leur demandant de les faire redescendre localement. Dans certaines universités, des disciplines scientifiques anciennes et bien installées persistent à cantonner l'informatique dans un rôle mineur. D'aucun pensent cependant qu'il faut aussi faire un ménage interne : confier aux plus jeunes les actions liées aux autres disciplines n'est pas forcément la meilleure image à donner.

Les correspondants ont été unanimes à demander que les actions nationales courtes aient lieu à Paris. Par contre lorsqu'elles sont assez longues, 2 jours, par exemple, elles peuvent être délocalisées.

Les adhésions

Le correspondant a aussi pour rôle de convaincre les gens d'adhérer à SPECIF. C'est une tâche difficile. Les adhésions sont chères pour les jeunes. Pour certains, le correspondant suffit à faire le lien avec la communauté. Comment faire adhérer les gens, quand les informations sont disponibles gratuitement sur le site de SPECIF. L'attitude de consommateur

que nous reprochons à nos étudiants sévit également dans notre milieu. Faut-il limiter la diffusion des informations aux seuls adhérents, par le canal du bulletin et de la lettre, ou par l'accès restreint au site de SPECIF ? Il nous semble raisonnable de ne pas en arriver là, mais il faut convaincre nos collègues d'adhérer. En effet, la représentativité de SPECIF sera d'autant plus reconnue et ses actions d'autant plus efficaces qu'elle aura plus de membres. Le montant de l'adhésion est parfois considéré comme un obstacle, aussi le CA va étudier la possibilité de moduler le montant des adhésions.

Par ailleurs, si les correspondants souhaitent organiser une réunion SPECIF dans leur établissement, les membres du CA sont prêts à leur apporter leur soutien par exemple en venant répondre à des questions sur l'association ou en discutant les positions de l'association défendues auprès des tutelles.

Les personnes morales

Laboratoires, départements, UFR bénéficient des actions de SPECIF : construction de cursus, contrats européens, etc. Ils peuvent adhérer comme personnes morales et les correspondants devraient les y inciter. L'association a été basée initialement sur les adhésions individuelles, et faisait intervenir les instances par l'intermédiaire de ces personnes physiques. L'appui des personnes morales renforce les interventions que SPECIF effectue auprès des tutelles.

Suivi des adhésions

Par ailleurs, il faut aider chaque correspondant dans la gestion locale de ses adhérents, en assurant pour lui un suivi régulier des adhésions. Actuellement, la fusion des fichiers adhérents et correspondants n'est pas encore totale, mais cela ne saurait tarder.

Le LMD

L'expertise.

Véronique Donzeau-Gouge (MSTP) nous a donné quelques informations. L'orientation est plutôt maintenant dans le sens Doctorat-Master-Licence. La notion de domaine est assez générale, la mention est plus spécifique et la spécialité représente un ensemble de modules.

Lors de l'évaluation du master, les experts vérifient la cohérence globale, c'est-à-dire, le parcours licence-master-doctorat, les flux en référence aux anciens flux de l'établissement et le potentiel recherche de l'équipe pédagogique.

Les dossiers sont examinés par les experts de la MSTP, et les évaluations sont transmises à la DES. La DES transmet son avis aux établissements. Cet avis peut être favorable ou défavorable ou nécessiter une navette. Un effectif minimal est requis. L'absence d'une 1^{ère} année de master peut entraîner un avis défavorable.

Les masters recherche et professionnel peuvent avoir un tronc commun et des modules spécialisés, et il n'y a pas de directive sur le moment où l'étudiant choisit entre les deux voies. Les passerelles internes doivent être indiquées, tout comme le découpage en semestre.

Bordeaux

Il s'agit d'un master sciences et technologies, avec 3 mentions.

La mention informatique propose 5 spécialités. Les deux premiers semestres constituent un tronc commun et le troisième semestre donne la spécialité, la distinction professionnel-recherche se faisant au niveau du stage. Le passage dans la spécialité choisie par l'élève n'est pas automatique. Les effectifs annuels attendus sont autour de 100. Si les titulaires de la licence informatique de Bordeaux sont admis de plein droit en 1^{ère} année de master, les dossiers des titulaires d'une autre

licence seront examinés par une commission de sélection.

La mention MIAGE est partie intégrante de l'IUP correspondant.

La mention bio-informatique dérive d'un ancien DESS de type CCI, à destination des étudiants d'une filière de biologie. La formation informatique commence maintenant dès la première année de master. Ici encore la distinction professionnel-recherche se fait au niveau du stage.



Thérèse Hardin, Véronique Donzeau-Gouge et Michel Augeraud

Bordeaux propose une licence sciences et technologies mention informatique. Elle est basée sur un premier semestre de tronc commun suivi de 5 semestres spécifiques. Plus de 50% du cursus est consacré à l'informatique, ce qui est un premier gain. Par ailleurs, l'étalement sur les 6 semestres donne plus de souplesse.

L'université a décidé de basculer en bloc au LMD en septembre 2003. La réforme a conduit à mutualiser les moyens, structurer les équipes pédagogiques, et à les stabiliser.

Saint-Etienne

Il s'agit d'une université moyenne, avec, auparavant, 40 entrants en licence d'informatique, sans DESS et avec participation à un DEA.

La licence est une licence sciences et technologies mention informatique. Plus de 100 crédits sur les 180 concernent l'informatique, les deux premiers semestres étant partagés entre les mathématiques et l'informatique.

Le master est un master sciences et technologies mention informatique, avec 3 spécialités, une professionnelle et deux recherches, autour d'une thé-

matique pointue (systèmes experts). La navette a été l'occasion d'améliorer nettement le cursus : diminution du nombre de spécialités et introduction de parcours.

Pour le porteur de base, l'avis fourni par la DES est parfois assez succinct. Il en résulte un certain malaise, et un dialogue de sourd avec la tutelle, en particulier pas de discussion sur les moyens.

Pau

Université sensiblement de même taille que Saint-Etienne, mais très éclatée, avec plus d'étudiants en licence (80). Le passage au LMD ne devrait se faire qu'en septembre 2004.

La licence est une licence sciences et technologies mention informatique. Le premier semestre est un tronc commun, les seconds et troisième étant un début d'orientation par groupe de formation, les trois derniers étant spécifiques à la mention. Cela donne environ 100 crédits sur

180 pour l'informatique.

Le master est un master sciences et technologies avec une seule mention: mathématiques, informatique et applications. 2 parcours sont proposés pour l'informatique, avec des parties communes aux deux parcours.

Synthèse

Constatons que les propositions qui ont été évoquées conduisent à renforcer la formation en informatique dans l'option correspondante de la licence sciences et technologie, tout en l'étalant sur les trois années.

La différenciation recherche-professionnel des masters tend à être surtout liée au stage final.

Il serait intéressant de définir un contenu national pour les cursus, au moins pour celui des licences, de façon à faciliter la mobilité des étudiants vers les masters

Il faut œuvrer pour que l'avis scientifique qui résulte de l'expertise soit communiqué officiellement aux établissements, en complément de celui de la DES. Un tel avis ne peut être que profitable et permettre l'amélioration des cursus.

CNU: Listes SPECIF

Depuis sa création, **SPECIF** rassemble la communauté des enseignants-chercheurs en informatique dans le but de promouvoir l'enseignement et la recherche en informatique. Thématiques de recherche diversifiées et souvent pluridisciplinaires, transversalité de notre discipline remarquable notamment dans l'enseignement, besoins en compétences informatiques dans des activités stratégiques de l'université, autant de spécificités qui font que les enseignants-chercheurs relevant de la 27^e section du CNU assument des missions débordant de leurs fonctions statutaires.

La préoccupation constante de **SPECIF** est d'analyser la diversité de ces situations, de mutualiser les expériences, de comprendre comment l'environnement universitaire interfère avec le déroulement d'une carrière, d'identifier les paramètres de l'évolution de nos carrières et de les faire prendre en compte dans l'évaluation de ces carrières. Aussi, nos listes de candidats aux élections de la 27^e section CNU reflètent :

la **diversité thématique**, notamment dans ses aspects théoriques, techniques, appliqués et sociaux,

la **diversité géographique** des lieux d'exercice des enseignants-chercheurs,

la **diversité des contextes** d'enseignement et de recherche.

Pour les qualifications, nous apprécierons les aptitudes à la recherche, reconnues par la communauté thématique, et les aptitudes à l'enseignement, attestées par une bonne expérience

pédagogique. Pour la qualification aux fonctions de professeur, l'aptitude à l'animation, tant en recherche qu'en enseignement, et la prise de responsabilités collectives seront des facteurs supplémentaires d'évaluation. Nous souhaitons également favoriser une ouverture en prenant en compte des travaux de qualité situés à la frontière de la discipline, ainsi que les travaux interdisciplinaires.

Pour les promotions, nous examinerons l'ensemble des facettes de notre métier en tenant compte des spécificités de notre section : jeunesse du corps, faible pourcentage de professeurs, manque criant de personnels techniques et administratifs... Les promotions doivent apprécier recherche fondamentale et appliquée, formation initiale et continue, innovations pédagogiques, gestion de l'enseignement et de la recherche, activités collectives, qu'elles soient administratives ou techniques.

Les principes de **transparence**, de **rigueur** et d'**équité** qui ont toujours été défendus par **SPECIF** seront à nouveau ceux des listes que nous proposons. **SPECIF** maintient sur ses listes des membres sortants, garants de la continuité de l'esprit de consensus et d'efficacité de la 27^e section sortante, sur des listes qui font largement appel à de nouveaux collègues. Nous nous engageons à continuer de rendre compte de notre travail à l'ensemble des collègues, en explicitant dans la mesure du possible les critères retenus par la section et en publiant rapidement les résultats de ses travaux.

Professeurs et assimilés

Daniel HERMAN, *Rennes 1*
Jacqueline VAUZEILLES, *Paris 13*
Eric SOPENA, *Bordeaux 1*
Annick MONTANVERT, *Grenoble 2*
Philippe CHRETIENNE, *Paris 6*
Pierre MARQUIS, *Artois*
Daniel ETIEMBLE, *Paris 11*
Abderrahim BENSLIMANE, *Avignon*
Nour-Eddine OUSSOUS, *Lille 1*
Catherine DUBOIS, *CNAM-IIIE*
Jean-Jacques PANSIOT, *Strasbourg 1*
Marie-Catherine VILAREM, *Montpel. 2*
Colin DE LA HIGUERA, *Saint Etienne*
Bernard PEROCHE, *Lyon 1*
Olivier ROUX, *E. Centrale de Nantes*
Igor LITOVSKY, *Nice-Sophia Antipolis*

Maîtres de conférences et assimilés

Nelly BENSIMON, *Paris 8*
Alain GRIFFAULT, *Bordeaux 1*
Isabelle TELLIER, *Lille 3*
Jean-Marc NICOD, *Franche Comté*
Elisabeth MURISASCO, *Toulon et Var*
Jean Yves TIGLI, *Nice-Sophia Antipolis*
Pascale SEBILLOT, *Rennes 1*
Yacine BELLIK, *Paris 11*
Brigitte LEPEVEDIC, *Bretagne Sud*
Jean Yves RAMEL, *Tours*
Claudine TOFFOLON, *Littoral*
Nicolas LACHICHE, *Strasbourg 3*
Marianne DE MICHIEL, *Toulouse 2*
Raoul MEDINA, *Clermont 2*
Marianne HUCHARD, *Montpellier 2*
Christine LARGERON, *Saint Etienne*

Plus d'informations

Pour de plus amples informations sur la profession de foi et sur les candidats, rendez-vous sur le site de **specif**: <http://specif.org>

Votes par correspondance entre le 4 septembre et le 3 octobre 2003.

brèves

Qualifications 2004

Pour la session de qualification de l'année 2004, il faut avoir soutenu sa thèse (ou son HDR) avant le 26 décembre 2003.

La déclaration de candidature doit se faire par internet (procédure ANTARES) entre le 11 septembre et le 20 octobre à 17 heures.

La consultation des noms des rapporteurs sera disponible après le 5 décembre 2003.

Les dossiers devront être envoyés aux rapporteurs avant le 26 décembre 2003.

Specif : Présidente Thérèse Hardin (therese.hardin@lip6.fr)

• **Vice-présidents** Michel Augeraud (Michel.Augeraud@univ-lr.fr),

Jacques Bahi (bahi@iut-bm.univ-fcomte.fr),

Nelly Bensimon (n.bensimon@iut.univ-paris8.fr)

• **Secrétaire** Annie Geniet (ageniet@ensma.fr)

• **Trésorière** Elisabeth Murisasco (murisasco@univ-tln.fr)

• **Adhésions** Robert Chignoli (chignoli@unice.fr)

• **Web** : <http://specif.org>

La lettre de Specif : Directrice de la publication Thérèse Hardin

• **Comité de rédaction** Christian Carrez, Thérèse Hardin, Nelly Bensimon,

• **Secrétariat de rédaction** Christian Carrez (carrez@cnam.fr)

• **Conception graphique** Dulce Araujo

• **Imprimerie** Launay - Tirage 1500